



**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES
(AGA) 2019**

**AGA 2019 DU GRAIN D'SEL DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU
Lundi, le 27 mai 2019 à 18h00 au 866, rue Laurier à Beloeil**

Son présent(es) :

- M. Louis Aubin, président
- M^{me} Doris Hamelin, secrétaire
- M. Luc Rodier, vice-président
- M. Martin Letendre, trésorier
- M^{me} Julie Hallé
- M^{me} Diane Bélanger
- M^{me} Louise Dubé
- M^{me} Manon Bernard
- M^{me} Élisabeth Besner
- M. Benoît Marcoux
- M^{me} Georgette Gauthier
- M^{me} Brigitte Turmelle
- M^{me} Sylvie Deslandes
- M. Richard Dubuc
- M. Martin Lecomte
- M. Sylvain Prigent
- M. Danny Bouchard

1. Ouverture de l'Assemblée générale annuelle des membres 2019

Doris Hamelin, directrice du Grain d'Sel, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et leur demande de se présenter en mentionnant leur rôle au sein du Grain d'Sel.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Doris Hamelin fait la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion.

Il est proposé par Luc Rodier, appuyé de Julie Hallé, d'accepter l'ordre du jour du 27 mai 2019 tel que présenté en séance.

Adopté à l'unanimité.

3. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Louis Aubin, appuyé de Doris Hamelin, de nommer Martin Letendre, président et Sylvie Deslandes, secrétaire de l'assemblée générale annuelle des membres du 27 mai 2019.

Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 11 juin 2018

Doris Hamelin fait la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 11 juin 2018

Il est proposé par Luc Rodier, appuyé de Manon Bernard, d'accepter le procès-verbal du 11 juin 2018 tel que présenté en séance.

Adopté à l'unanimité

5. Présentation du vidéo Grain d'Sel et capsules des projets

Doris Hamelin présente aux membres de l'assemblée le vidéo du Grain d'Sel et quelques capsules des projets organisés par l'organisme.

6. Présentation du rapport des activités 2018-2019 et des états financiers au 31 mars 2019

Doris Hamelin, fait la lecture et la présentation du rapport annuel 2018-2019 des activités du Grain d'Sel et Martin Letendre présente les états financiers au 31 mars 2019 du Grain d'Sel.

Quelques commentaires sur les états financiers :

- Augmentation des frais d'honoraires professionnels
- Augmentation des salaires (majoration pour rattrapage salarial)

7. Élection du conseil d'administration

Martin Lecomte, vice-président vente aux détails chez le Groupe BMR, se présente aux membres et explique ses motivations et ce qu'il pourrait apporter à titre de membre du conseil d'administration du Grain d'Sel de la Vallée du Richelieu.

Il est proposé par Luc Rodier, appuyé de Benoît Marcoux;

D'ACCEPTER la candidature de Martin Lecomte à titre de membre du conseil d'administration du Grain d'Sel de la Vallée du Richelieu pour un mandat de deux ans.

Adopté à l'unanimité

Luc Rodier propose aux membres de l'assemblée générale d'augmenter le nombre de membres du conseil d'administration de 7 à 10 membres et explique les avantages de cette augmentation pour le Grain d'Sel.

Résolution

Il est proposé par Diane Bélanger, appuyé de Julie Hallé,

DE MODIFIER les règlements généraux afin que le conseil d'administration du Grain d'Sel de la Vallée du Richelieu (actuellement composé de 5 à 7 membres) soit augmenté et composé de 7 à 10 membres élus par l'assemblée générale.

Le vote est demandé,

Adopté à l'unanimité

8. Période de discussion et d'échange

- Doris présente le plan du nouveau local et explique l'espace selon les différentes activités. Martin Letendre propose d'afficher le plan pour que les familles puissent le voir.
- Richard Dubuc parle de ses inquiétudes concernant la situation financière du Grain d'Sel suite au déménagement. Il mentionne quelques idées pour attirer des bénévoles au Grain d'Sel et mieux valorisé leur aide et leur rôle dans l'équipe.
- Élisabeth Besner souhaite que le conseil d'administration soit composé, en plus des membres actuels, de bénéficiaires du Grain d'Sel et de bénévoles actifs.

9. Mot de la fin et clôture de l'AGA

Doris Hamelin remercie tous les membres de l'assemblée générale annuelle pour leur présence. Levée de la réunion à 19h45.